

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 113 (1987)
Heft: 5

Artikel: Pavillon d'architecture pour Habitat & Jardin
Autor: F.N.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-76357>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pavillon d'architecture pour Habitat & Jardin

Les organisateurs de l'édition 1987 d'Habitat & Jardin ont eu l'excellente idée d'organiser un concours d'idées pour la réalisation d'un pavillon. Ouvert aux architectes SIA des cantons romands, ce concours avait pour but la réalisation d'un pavillon à traiter comme une «démonstration d'architecture». La plus grande liberté était laissée aux concurrents.

Le pavillon d'architecture devait obligatoirement être érigé dans la cour d'honneur, au cœur de l'exposition Habitat & Jardin; il s'agit d'un vaste espace circulaire, couvert, délimité par un étage en galerie supérieure.

Le jury était composé de MM. Jean-Pierre Umiglia, président d'Habitat & Jardin, Lausanne; Jean-Baptiste Ferrari, arch. SIA, Lausanne; Jacques Richter, arch. SIA, Lausanne; Christian Schmutz, graphiste ASG, Jouxten-Mézery; Jean-Luc Thibaud, arch. SIA, Chavornay.

Quarante-neuf inscriptions ont été enregistrées, mais seuls vingt projets ont été rendus dans les délais. Après deux jours de délibérations, le jury a décerné les prix suivants :

1^{er} prix:

Rodolphe Luscher, arch. FAS-SIA, Lausanne (photo ci-dessous).

Collab.: Bassel Fara et Novello Eligio.

2^e prix:

Patrick Mestelan et Bernard Gachet, arch. SIA, Lausanne.

3^e prix:

Fonso Boschetti, arch. FAS-SIA, Eplinges.

Collab.: Martin Wagner.

4^e prix:

Georges Hayoz et Jean-Carlo Bertoli, architectes, Fribourg.

Achat:

R. Saugy, F. Cardinaux, G. Mercier, architectes, Crassier.

Collab.: Pécub, caricaturiste à Rolle et Rémy Noël, ing. SIA, Nyon.

Les grandes expositions, c'est un fait connu, se prêtent à l'élaboration de «scénographies architecturales», pour reprendre les termes du professeur Jacques Gubler. Habitat & Jardin, dont le développement est réjouissant, n'échappe pas à cette règle. Profitant de l'occasion qu'offre une telle manifestation, le pavillon devient ainsi une démonstration brillante et éphémère d'un thème, attirant les regards tant par son caractère exceptionnel que par son côté moins apparent, plus proche de la formation du goût, de la culture. Le jury a tout à fait saisi cette approche et a récompensé le projet dont la thématique était la plus proche de cette idéologie.

Le pavillon a un passé typologique fort intéressant : c'est l'exposition universelle de Chicago (1893) qui ouvrit la voie à ces constructions de prestige ; aux alentours des années trente, le mouvement futu-

riste a eu l'occasion de se manifester dans de nombreuses expositions grâce à de telles réalisations ; l'archétype reste, pour nous, le pavillon allemand de l'exposition internationale de Barcelone (1929), qui vient d'être reconstruit. Nous ne saurons non plus passer sous silence le «pavillon du bois et du fer», l'une des pièces maîtresses de l'œuvre d'Alberto Sartoris, pour l'exposition de l'artisanat de Turin (1928).

Une variante intéressante, quoique sans la contrainte de l'éphémère, est la proposition faite par Bernard Tschumi, avec les «folies» qu'il a dessinées pour le parc de la Villette à Paris ; là restent le côté ludique et didactique propre aux pavillons ainsi que l'idéologie de la commémoration, pour la plus grande gloire du président de la République...

A Beaulieu, l'exposition des projets a permis à des idées très diverses de s'affronter, rendant d'autant plus périlleux, pour les architectes, de présenter leur art et donner une image juste de leur activité professionnelle.

Le projet de R. Luscher nous a plu particulièrement, par un dynamisme et une fraîcheur que nous préférions au côté «intellectualiste» d'autres propositions ; les matériaux préconisés étaient en outre bien en accord avec le caractère éphémère de la réalisation.

Le projet de P. Mestelan et B. Gachet était intéressant par la variété du parcours qu'il proposait ; il démontrait une maîtrise consommée des espaces.

Le projet de F. Boschetti était chargé de citations, propres à rappeler que le futur de l'architecture se nourrit de son passé. Enfin, l'humour du projet de MM. Saugy, Cardinaux et Mercier, transmis par le talent des dessins de Pécub, méritait bien d'être acheté.

Pour terminer, exprimons un regret tout de même : sur les vingt projets rendus, dix proviennent de confrères vaudois, cinq de Genève, trois de Neuchâtel, un du Jura, ainsi qu'un de Fribourg. Aucun projet valaisan... Or nous savons que nombreux sont nos collègues qui réclament une ouverture plus grande des concours, avec des exigences plus restreintes quant au nombre de planches à rendre. Ce concours-là remplissait cette condition ; nous sommes donc surpris de constater que trop peu d'architectes ont su profiter de cette tribune, qui leur permettait de s'exprimer de la manière la plus libre.

F. N.

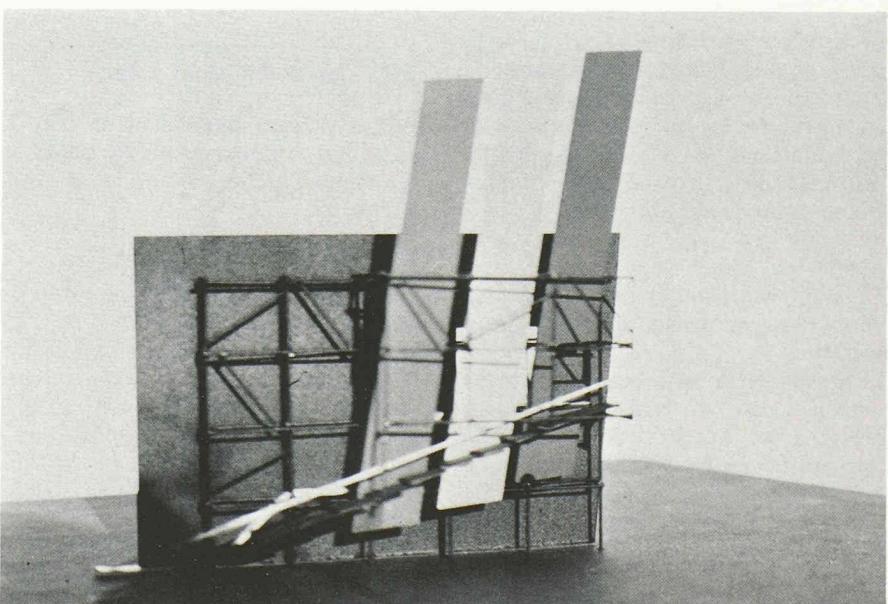
Extrait du rapport du jury

1^{er} prix

Ce projet est caractérisé par un grand écran cylindrique, suspendu au centre de la cour d'honneur, qui focalise un parcours architectural se lisant comme une sculpture honorant la SIA. L'auteur nous propose un jeu dynamique d'interprétations de plans et de volumes. Le pavillon est certainement, de tous les projets, celui qui prend le mieux possession du lieu et de l'espace qui avait été défini pour le cadre du concours Habitat & Jardin.

Le jury a apprécié l'aspect novateur du projet, qui se détache d'un côté «déjà vu» tout en faisant référence aux prémisses du mouvement moderne ; en outre, il a un caractère éphémère évident.

Par son côté provocateur, le projet a paru un peu élitiste au jury. Son message conviendrait peut-être mieux à un public



«branché» qu'à la grande masse des visiteurs de l'exposition Habitat & Jardin. Les divers matériaux utilisés sont simples et cohérents avec le projet et celui-ci semble réalisable dans le cadre financier fixé. Le jury attire l'attention de l'auteur sur certains conflits entre les rampes d'escalier et une partie des structures d'échafaudage.

Ce projet contient toute une potentialité, en tant que support de communication, qui n'est que suggérée à ce stade. La promenade architecturale est dynamique et cinétique. Suivant le type de manifestation visuelle proposée, la plate-forme supérieure pourrait être trop exigüe.

Enfin, le jury relève la grande qualité graphique du projet remis.

2^e prix

Il s'agit là d'un projet d'architecture sur l'architecture. L'auteur propose une tour carrée, de 7 m de côté, qui prend totalement possession du vide disponible. Un double système d'escalier périphérique instaure un parcours aboutissant au dernier niveau, sur la vision de la maquette du pavillon, sorte de «trésor» à découvrir et récompense de l'effort accompli par le visiteur!

Les variations introduites sur le tracé géométrique (rapport extérieur-intérieur, double façade, etc.) engendrent des espaces de grande qualité. En outre, le projet propose un certain nombre de zones d'exposition, en évoquant leurs fonctions (niches). Le niveau intermédiaire paraît superflu.

Par ses références classiques, le projet est très clair et cohérent. Son échelle démontre un rapport judicieux avec le contexte de l'exposition. L'auteur suppose certainement la maîtrise de l'architecte face aux différentes composantes du monde de la construction, représenté ici par les exposants d'Habitat & Jardin.

Le jury a apprécié également la dimension poétique de la proposition.

Sur le plan de la construction, le projet, qui se présente comme une maquette à l'échelle grandeur, implique de révéler la maille qu'il exploite. L'auteur donne peu de précisions sur la technique et la mise en œuvre. Or les questions de sécurité nécessiteraient des mesures particulières, qui remettraient en cause certains éléments du dessin présenté.

3^e prix

Le jardin, la maison, le ciel ou «Bâtissez de vos rêves une maison dans votre jardin secret»...

Le projet représente une tour aux façades dessinées dans un langage résolument postmoderne. Dans un des coins de la tour est nichée une colonne antique, de laquelle part une végétation grimpante qui déchire un pan du mur. Surplombant l'édifice, une charpente métallique permet de découvrir un ciel en drapé. Un escalier extérieur donne accès au premier

étage, à partir duquel on peut monter, par un escalier intérieur, aux deux étages suivants. Aucune liaison n'existe entre le rez-de-chaussée et le premier étage. La qualité esthétique extérieure de l'édifice ainsi que la présentation graphique ont été unanimement reconnues comme exemplaires.

En revanche, le jury regrette la dimension modeste du volume au sol par rapport à l'environnement. La circulation intérieure est jugée mal adaptée à la découverte d'un parcours qui devrait faire ressortir les qualités d'une bonne architecture.

4^e prix

La «colonne antique» est le support rhétorique de la proposition. Celle-ci, présentée en deux fragments selon la base et son fût, est contenue dans un cylindre traversé par un parcours associant rampe - plate-forme - escalier.

Le jeu architectural pour la mise en situation de la «colonne antique» est intelligent.

Néanmoins, les accès se révèlent étriqués et les passages de sortie peu clairs. Si l'occupation au sol est complète, le gabarit du cylindre semble tronqué.

Achat

La critique est aisée, mais l'art est difficile, telle est la devise de ce dernier projet. A quoi on pourrait aussi rétorquer que l'art est facile mais la critique difficile... en l'occurrence.

L'auteur de ce projet nous propose une thématique polémique sur la profession d'architecte. Il a le courage de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. La valeur communicative de ce projet est excellente, mais répond-elle vraiment aux problèmes posés...

En ce sens, la démonstration architecturale est très limitée et dessert peut-être la cause de la promotion de l'architecture de qualité, n'y apportant qu'une vision corrosive.

Le jury a, par contre, beaucoup apprécié l'humour de l'auteur de ce projet.

Réflexion autour d'un projet

Il nous a paru intéressant de faire le point du développement du projet de Rodolphe Luscher, retenu pour l'exécution.

Situation

Le pavillon se trouve au centre du vide qui relie les deux niveaux de la halle 13. A l'intérieur d'un grand cylindre semi-transparent, le visiteur découvre une structure d'échafaudage. Un escalier adossé à une grande paroi s'élève jusqu'à une plate-forme cubique à 4 m du sol. Trois panneaux obliques en métal coloré annoncent un escalier-rampe qui rejoint le sol par une suite de plans inclinés. La structure provoque la curiosité, elle s'anime régulièrement par le son, le

mouvement, l'action que développe une troupe de comédiens.

Animation

Rodolphe Luscher a poursuivi sa réflexion et a proposé un schéma pour l'animation du pavillon, en collaboration avec un chorégraphe. Le rapport qu'il a rédigé à ce sujet précise :

«L'animation proposée se veut une réponse au discours architectural extrêmement fort de la structure du pavillon. Cette structure nous semble appeler une prise de possession organisée de l'espace par des groupes d'acteurs définis. Le terme «acteurs» recouvre aussi bien les

Matériaux

Les matériaux nécessaires à la construction de ce pavillon sont les suivants :

Cylindre

Structure avec anneau suspendu aux structures existantes de la halle par câbles.

Diamètre : environ 15 m.

Longueur : environ 47 m.

Structure portante au sol

Echafaudage aluminium.

Rampe-escalier

Structure portante avec poutrelle en une ou plusieurs parties à suspendre à l'échafaudage.

Marches de la rampe

Panneaux en bois ; dimensions : environ 1 x 0,6 m.

Nombre : 13.

Exemple : panneaux de coffrage débités. Ces panneaux seront fixés sur une structure en métal posée en légère pente. Revêtement des marches de la rampe en caoutchouc à pastilles.

Marches de l'escalier

Marches en bois peint.

Exemple : panneaux de coffrage débités. Surface totale du bois : 15 m². Revêtement des marches en caoutchouc à pastilles.

Ecran suspendu

Ecran lumineux, enseigne.

Plate-forme

Sol : panneaux de coffrage.

Parois : structure cornières métal.

Revêtement : tôles galvanisées modulées, surface 35 m².

Plafond : idem parois, surface 20 m².

Paroi verticale

Structure : panneaux verticales.

La structure pourrait être arrimée tous les 2 m¹ en verticale et tous les 2,5 m¹ en horizontale à l'échafaudage (assurer le libre passage de l'échafaudage).

Revêtement : bardage métallique.

Panneaux suspendus

Tôles profilées métalliques (éventuellement perforées).

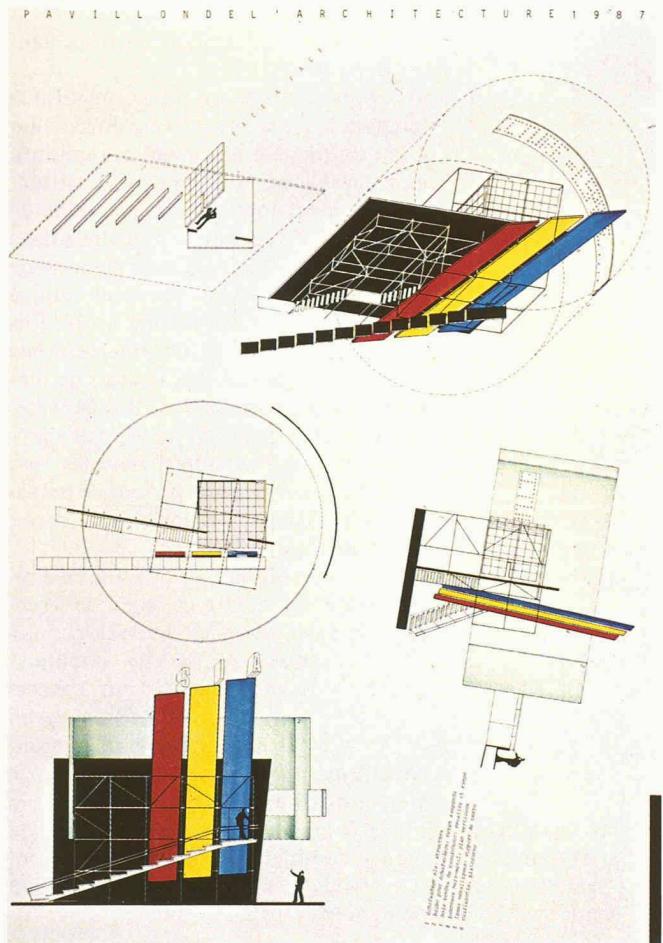
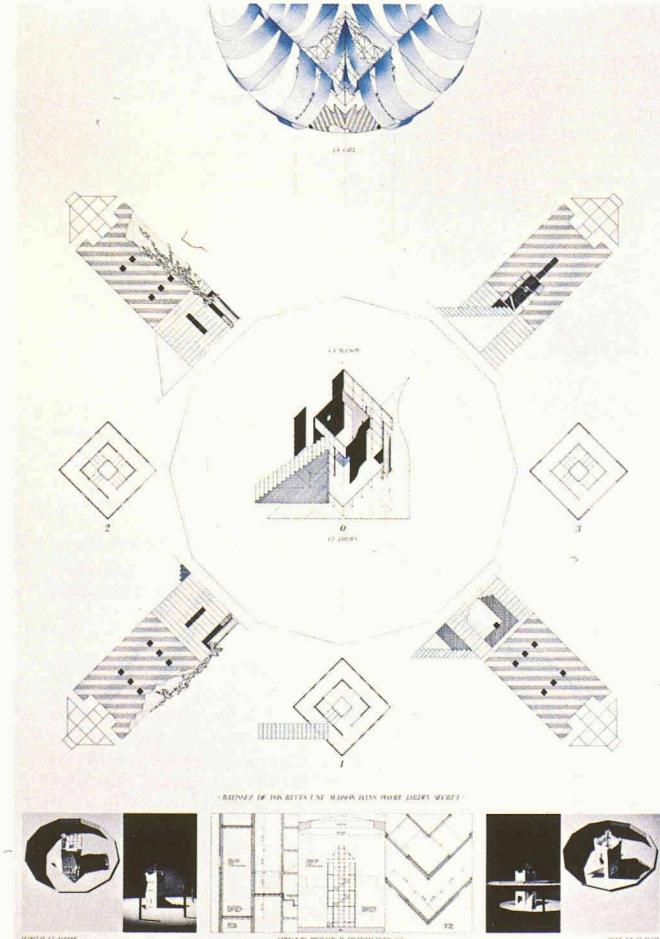
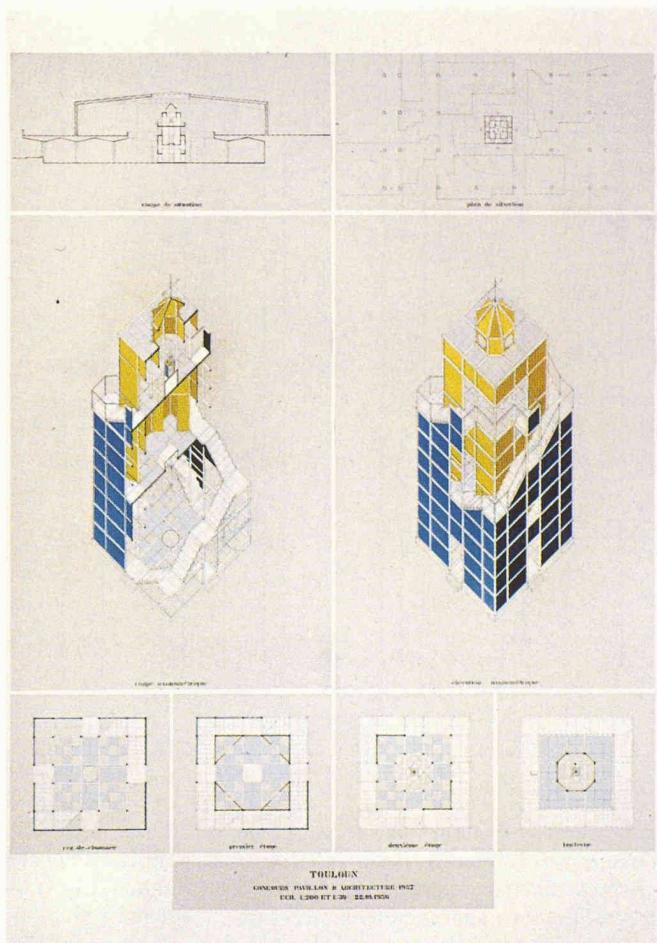
Sol

Revêtement sur le périmètre du pavillon en caoutchouc à pastilles.

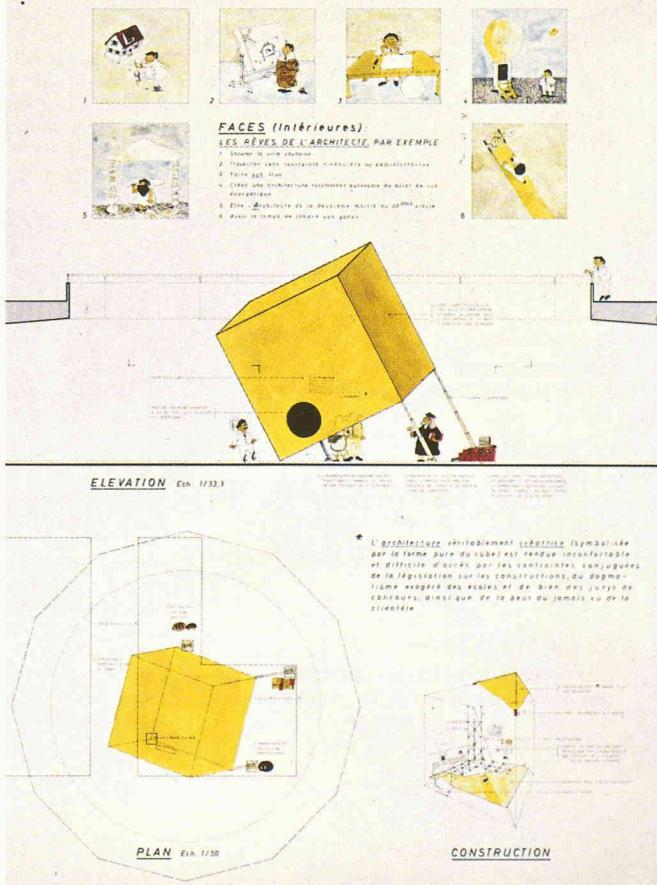
Délais

Début du montage : vers le 21 février 1987.

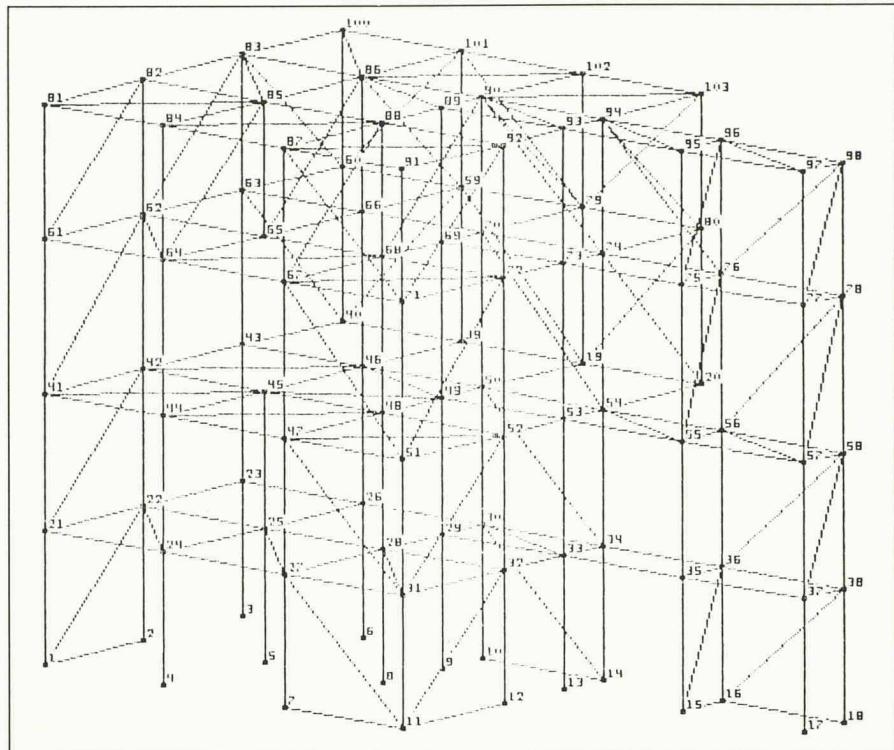
Début de l'exposition : le 28 février 1987.

1^{er} prix3^e prix2^e prix

CONCOURS "PAVILLON D'ARCHITECTURE" POUR HABITAT ET JARDIN 1987
Devise: "La critique est aisée, mais l'art est difficile".



Achat



»L'aspect visuel sera épuré au maximum (simplicité et relative uniformité des costumes, gestuel simple, peu d'accessoires), afin de conserver l'aspect éphémère et improvisé des interventions. Celles-ci marqueront la structure de leurs traces (dessins, photographies, vidéo, etc.) rappelant-annonçant l'événement et accompagnant le public dans sa prise de possession de la structure entre chaque intervention.

»Les interventions pourront faire l'objet d'un concours (exemples : la meilleure journée, le meilleur spectateur). Le projet pourra faire l'objet d'une affiche ; il pourra aussi s'intégrer à d'autres formes artistiques (musique, danse).»

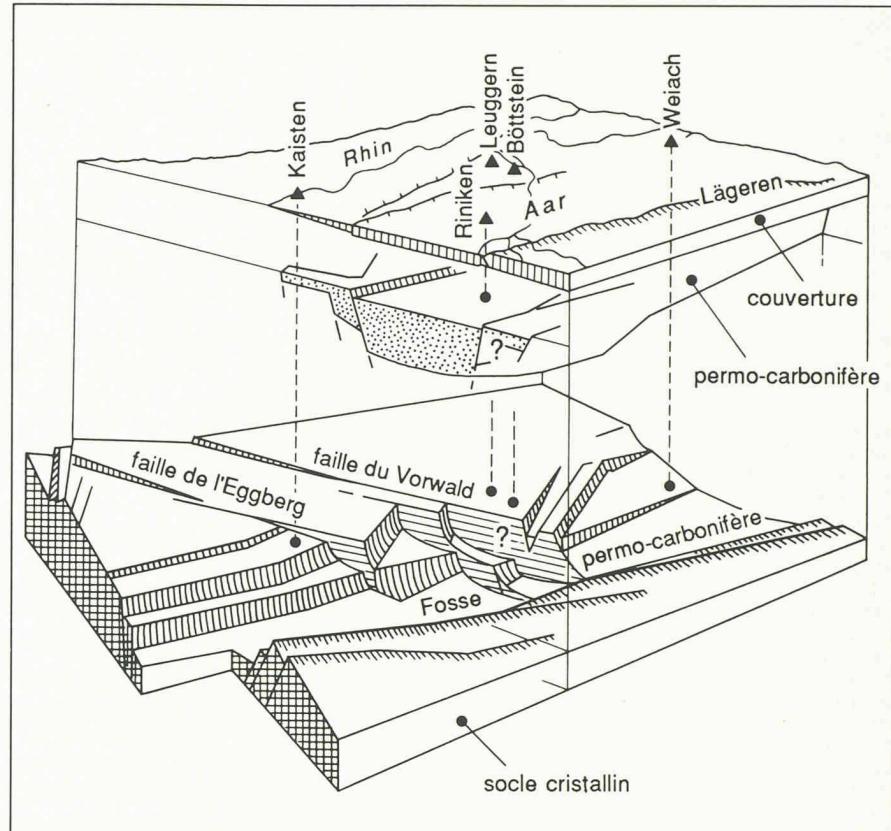
Actualité

Cédra : interprétation de mesures géophysiques dans le nord de la Suisse

La Cédra, Société nationale pour l'entreposage de déchets radioactifs, a publié son interprétation des échographies qu'elle a réalisées dans le nord des cantons de Zurich et d'Argovie. Ces mesures géophysiques ont apporté, avec les résultats des six forages de la Cédra, les premières informations détaillées sur un sous-sol dont on connaissait peu de chose auparavant. C'est ainsi que la Cédra a découvert une fosse profonde qui contient en partie du charbon et semble s'étendre du lac de Constance jusqu'au sud de Bâle. Deux nouveaux forages devront permettre, dans les prochaines années, d'interpréter de la même manière les résultats d'échographies effectuées par la Cédra dans les cantons de Schaffhouse et de Soleure.

Des échographies par ondes sonores rendent possible la «radiographie» du sous-sol de toute une région. On émet ces ondes avec des vibrateurs mobiles, des masses tombantes ou des charges explosives, puis on enregistre leur écho le long d'une ligne de mesure au moyen de capteurs appelés géophones.

Selon la Cédra, c'est la première fois en Suisse que sont publiés et rendus accessibles aux scientifiques des résultats de mesures géophysiques d'un tel intérêt. Les échographies de la Cédra, dans le



Sous-sol du nord des cantons d'Argovie et de Zurich : la vue éclatée montre la couverture de sédiments marins et fluviatiles, ainsi que les sédiments plus anciens, déposés il y a 250 à 300 millions d'années durant les époques permienne et carbonifère. Le socle cristallin de granite et de gneiss est traversé par une fosse profonde de plusieurs kilomètres (fosse permo-carbonifère). Figurent en outre les forages de la Cédra.

nord de la Suisse, font partie d'un programme de recherches en vue du stockage final de déchets fortement radioactifs.

On étudie dans le cadre de ce programme les roches, les eaux profondes et les mouvements éventuels du sous-sol dans une région de 1200 km².

Jusqu'à présent, des profils d'une longueur totale de 700 km y ont été mesurés. Les recherches ont eu pour but de mieux connaître la structure du socle cristallin de granite et de gneiss et celle des roches sédimentaires qui le recouvrent.

Elles ont démontré que le socle granitique présente beaucoup plus de relief qu'on ne le pensait.

Les rapports qui viennent d'être publiés contiennent les données de mesures de deux campagnes de recherches ainsi que leur interprétation. Ces campagnes ont

été réalisées en collaboration avec la Commission suisse de géophysique.

Effectuée en 1982, la première d'entre elles a porté sur des mesures de sismique-réflexion dans les cantons d'Argovie et de Zurich, complétées, deux ans plus tard, par des mesures de sismique-réfraction entre Frick (AG) et Glattfelden (ZH). Sur cet axe, le socle granitique est traversé par la fosse dont nous avons parlé plus haut, large de 10 à 12 km et profonde de plusieurs kilomètres. Comme les forages de la Cédra à Weiach (ZH) et Rinken (AG) l'ont démontré, cette fosse est remplie de sédiments de 250 à 300 millions d'années, datant des époques permienne et carbonifère. A Weiach, les formations carbonifères contiennent des veines de charbon d'une épaisseur totale de 32 m qui se trouvent à une profondeur de 1450 à 1850 m.

Norvège : nouvelle restriction de la pollution des automobiles

Les autorités norvégiennes ont l'intention d'imposer les conditions les plus restrictives au monde sur les nouveaux véhicules à partir de 1989, pour autant que l'assemblée nationale approuve la proposition du gouvernement sur les règles concernant les gaz d'échappement. A partir de 1988,

l'équipement nécessaire pour réduire les gaz d'échappement des voitures, ce que l'on appelle des convertisseurs catalytiques, ne sera plus taxé. Un équipement de ce type coûte environ 1700 francs, mais serait infiniment plus cher si le gouvernement n'avait pas proposé de supprimer les taxes. Il ne sera pas exigé que les voitures possèdent un convertisseur catalytique, mais les gaz d'échappement devront être réduits. Si l'on trouve d'autres méthodes pour arriver à une réduction, elles

pourront naturellement être utilisées.

Le ministre de l'Environnement a récemment déclaré lors d'une conférence de presse que de telles réformes sont indispensables pour protéger la santé des habitants et lutter contre la mort des forêts en Norvège. Les gaz d'échappement de certains véhicules pourraient être réduits de 95% par rapport au niveau actuel. La réduction moyenne devrait être de 70%. Si les mesures proposées sont appliquées, la quan-

tité totale de gaz d'échappement dans l'air pourrait être réduite d'entre 55% et 80% d'ici l'an 2000. Dans un même temps, de l'essence sans plomb sera disponible dans toutes les stations-service de Norvège à partir de l'été 1987.

Ces nouvelles mesures norvégiennes placeront la réglementation sur le même plan que celle actuellement en vigueur aux Etats-Unis, aujourd'hui considérée comme la plus sévère au monde.